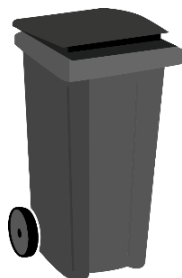


COLLECTE DES DÉCHETS



Mon bac d'ordures ménagères (OM)

Point de regroupement :

Numéro de bac :

La collecte des Ordures Ménagères (OM) :

- ✓ votre bac OM est destiné à la récupération des **déchets ménagers non recyclables**, en sacs fermés.
- ✓ afin d'éviter le blocage de sacs lors du vidage de votre bac, **l'utilisation de sacs de 20 ou 30 litres est fortement recommandée.**
- ✓ **IMPORTANT** : pour signaler le besoin de vider votre bac, **veuillez le retourner, c'est-à-dire le présenter, roues vers l'agent de collecte.**
- ✓ Lorsque votre bac a besoin d'être vidé (remplissage minimal de **75 %**), il devra être retourné au plus tard le **DIMANCHE**.
- ✓ Il sera vidé dans le courant de la semaine.



La valorisation des déchets :

Afin de pouvoir être valorisés, les autres déchets doivent aller vers des filières spécifiques : **composteur, bac jaune de tri (emballages recyclables et papiers), conteneur à verre et déchèterie.**

Toutes les consignes de tri sont dans le mémo-tri de votre territoire.

Je tri, je composte...

et le poids de ma poubelle est réduit de 2/3 !



Contact du service déchets :

05 59 57 11 80

dechets.barnekalde@communaute-paysbasque.fr